LOUDEAC communauté

Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 022-200067460-20260309-CC_2026_34-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU 3 MARS 2026

L'an deux mil vingt-six, le mardi trois mars à dix-huit heures trente, les membres du conseil communautaire se sont réunis à l'Amphithéâtre, 4-6 boulevard de la Gare à Loudéac, sur convocation du Président par courriel en date du vingt-cinq février deux mil vingt-six.

Présent(e)s : Xavier HAMON, Yohann HERVO, Jean-Louis MARTIGNÉ, Olivier ALLAIN, Arlette MICHEL, François HINDRÉ, Mickaël DABET, Monique LE CLÉZIO, Benoît LARVOR, Dominique VIEL, Marie-Gwénola HOLLEBECQ, Henri FLAGEUL, Jocelyne LE TINNIER, Isabelle COROUGE, Olivier RIVALLAN, Jean-Pierre LE BIHAN, Gérard DABOUDET, Arlette HINGANT, Jean-Luc LABBÉ, Yvon PERRIN, Martine POULAILLON, Roselyne ROCABOY, Michel ULMER, Marcel PICHOT, Valérie VIDELO-RUFFAULT, Philippe PRESSE, Gwénaëlle KERVELLA, Jean-Michel SCOUARNEC, Evelyne BOSCHER, Odile LE STRAT, Henri DUROS, Nadine OLLITRAULT, Joël FERRON, Joël HUBY, Isabelle LE BRIS, Éric ROBIN, Michel HESRY, Dominique DAUNAY, Marie-Thérèse PITHON, Joël CARRÉE, Chantal NÉVO, Aurélie HERVÉ, Yvon LE JAN, Sébastien QUINIO, Annie ROBERT, Pierrick GLAIS, Claudine BROSSARD, Georges LE FRANC, Alain GUILLAUME, Pierre PICHARD, Nicole LE COUÉDIC, Maryline JAOUEN, Gilles HELLARD, Anne-Laure DUÉDAL, Evelyne GASPAILLARD, Michel ROUVRAIS, Gérard MATHÉCADE, Brigitte JEGLOT, Guénaël CHOUPAUX ;

Excusé(e)s : Sylvie ROCABOY (pouvoir à Roselyne ROCABOY), Bruno LE BESCAUT (pouvoir à Philippe PRESSE), Isabelle GORÉ-CHAPEL (pouvoir à Michel ROUVRAIS), Romain BOUTRON (pouvoir à Xavier HAMON), Elisabeth POINEUF (pouvoir à Chantal NÉVO), Laurent BERTHO ;

Absent(e)s : Mickaël LEVEAU, Marie-Anne LE POTIER, Daniel COGUIC, Claude DELAHAYE, Patrick RAULT, Benoît CONNAN, Christian LE RIGUIER ;

Secrétaire de séance : Yvon LE JAN.

CC_2026_34 SUBVENTION D'ÉQUILIBRE 2026 – EPIC BRETAGNE CENTRE TOURISME ET BA TOURISME

L'office de tourisme communautaire est depuis le 1er janvier 2020 régi sous un statut d'établissement public industriel et commercial (EPIC). Cette organisation permet d'intégrer les professionnels du tourisme au sein de la gouvernance.

Par délibération du Conseil communautaire en date du 3 décembre 2019, l'EPIC « Bretagne Centre Tourisme » s'est vu confier les missions suivantes :

- Assurer l'accueil et l'information des touristes ;
- Assurer la promotion et la communication touristique de la Communauté de Communes, en coordination avec Côtes d'Armor Destination et le Comité Régional du Tourisme ;
- Assurer la commercialisation de produits touristiques et l'organisation de séjours ;
- Coordonner les interventions des divers partenaires du développement touristique local ;
- Élaborer et mettre en œuvre la politique locale du tourisme et des programmes de développement touristique, notamment dans le cadre de la destination « Kalon Breizh – Cœur de Bretagne » ;
- Être consulté sur des projets d'équipements et de développement touristiques.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

DÉCIDE

1. D'approuver le budget 2026 de l'EPIC Tourisme présenté par son Directeur
2. De voter une subvention maximale de fonctionnement à l'EPIC BRETAGNE CENTRE TOURISME (budget 174) à hauteur de 309 192 € (compte 65736212) ;
3. De voter une subvention maximale de fonctionnement au budget annexe TOURISME (Budget 157) à hauteur de 490 808 € (compte 65736211) ;

Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 022-200067460-20260309-CC_2026_34-DE

4. D'autoriser le Président à mandater les subventions sur la base de quatre mandatements minimum (dont 1er mandatement : 25 % du montant de la subvention) ;
5. De préciser que ces crédits seront ouverts au BP 2026 – LOUDEAC COMMUNAUTE BRETAGNE CENTRE (Budget 150).

Exercice :	72	Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits,	
Présents :	59	Pour expédition certifiée conforme	
Pouvoir(s) :	05		
Pour :	64	Loudéac, le 3 mars 2026	
Contre :	00	Le Président	Le secrétaire de séance
Abstention :	00	Xavier HAMON	Yvon LE JAN

Date : 2026.03.09 09:28:49 +01'00'

Date : 2026.03.09 09:28:26 +01'00'